

ETATS FINANCIERS**HANNIBAL LEASE**

Siège social : Rue, du Lac Marlaren, immeuble Triki, Les Berges du Lac 1053

La société Hannibal Lease publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2011. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux Comptes M Karim DEROUCHE et M Mehdi SELLAMI.

HANNIBAL LEASE

Rue du Lac Malaren - Immeuble Triki - Les Berges du Lac

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2011

(exprimé en dinar tunisien)

		31 Décembre 2011	31 Décembre 2010
ACTIFS			
	Notes		
Liquidités et équivalents de liquidités	4	4 122 911	1 864 826
Créances sur la clientèle, opérations de leasing	5	247 405 079	238 095 291
Portefeuille-titres de placement	6	192 476	2 642 286
Portefeuille d'investissement	7	2 302 379	2 302 379
Valeurs Immobilisées	8	3 041 827	2 595 074
Autres actifs	9	1 494 322	8 252 106
TOTAL DES ACTIFS		<u>258 558 994</u>	<u>255 751 962</u>
		31 Décembre 2011	31 Décembre 2010
PASSIFS			
	Notes		
Concours bancaires	10	3 989 477	1 624 769
Dettes envers la clientèle	11	3 071 120	1 574 698
Emprunts et dettes rattachées	12	215 271 951	206 654 699
Fournisseurs et comptes rattachés	13	8 570 638	19 799 517
Autres passifs	14	1 286 687	776 721
TOTAL DES PASSIFS		<u>232 189 872</u>	<u>230 430 405</u>
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		20 000 000	20 000 000
Réserves		2 304 888	865 414
Prime d'émission		1 000 000	1 000 000
Résultats reportés		1 016 669	649 146
Résultat de l'exercice		2 047 565	2 806 997
Total des capitaux propres	15	<u>26 369 122</u>	<u>25 321 557</u>
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		<u>258 558 994</u>	<u>255 751 962</u>

HANNIBAL LEASE

Rue du Lac Malaren - Immeuble Triki - Les Berges du Lac

ETAT DE RESULTAT
(exprimé en dinar tunisien)

	<u>Notes</u>	<u>31 Décembre 2011</u>	<u>31 Décembre 2010</u>
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Intérêts et produits assimilés de leasing	16	23 105 546	19 865 453
Intérêts et charges assimilées	17	(12 563 828)	(9 626 159)
Produits des placements	18	104 189	896 754
Autres produits d'exploitation		18 000	-
Produits nets		<u>10 663 907</u>	<u>11 136 048</u>
CHARGES D'EXPLOITATION			
Charges de personnel	19	2 482 939	1 992 433
Dotations aux amortissements	20	365 821	336 987
Autres charges d'exploitation	21	1 667 865	1 750 840
Total des charges d'exploitation		<u>4 516 624</u>	<u>4 080 259</u>
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS		<u>6 147 283</u>	<u>7 055 788</u>
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	22	3 656 523	3 430 763
Dotations nettes aux autres provisions	23	15 414	271 658
RESULTAT D'EXPLOITATION		<u>2 475 345</u>	<u>3 353 367</u>
Autres pertes ordinaires	24	(1 316)	(1 616)
Autres gains ordinaires	25	13 227	20 654
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		<u>2 487 256</u>	<u>3 372 405</u>
Impôts sur les bénéfices	26	(439 691)	(565 408)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		<u>2 047 565</u>	<u>2 806 997</u>

HANNIBAL LEASE

Rue du Lac Malaren - Immeuble Triki - Les Berges du Lac

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(exprimé en dinar tunisien)

	<u>Notes</u>	<u>31 Décembre 2011</u>	<u>31 Décembre 2010</u>
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Encaissements reçus des clients	27	159 990 572	143 255 061
Décaissements pour financement de contrats de leasing	28	(154 852 927)	(218 561 831)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	29	(4 338 798)	(3 607 473)
Intérêts payés	30	(12 824 285)	(8 793 942)
Impôts et taxes payés	31	(755 914)	(1 258 103)
Restitution du crédit de TVA		2 894 300	3 400 288
Autres flux liés à l'exploitation	37	2 585 061	(496 786)
		<u>(7 301 991)</u>	<u>(86 062 787)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	32	(809 102)	(573 200)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	33	24 282	21 267
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	34	-	(2 221 267)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	35	-	300 000
		<u>(784 819)</u>	<u>(2 473 200)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Dividendes et autres distributions	36	(1 000 000)	(1 000 000)
Encaissements provenant des emprunts	12	289 700 000	351 000 000
Remboursements d'emprunts	12	(280 719 813)	(263 440 895)
		<u>7 980 188</u>	<u>86 559 105</u>
		<u>(106 622)</u>	<u>(1 976 881)</u>
Variation de trésorerie			
Trésorerie au début de l'exercice	4 et 10	240 057	2 216 938
Trésorerie à la clôture de l'exercice	4 et 10	133 435	240 057

HANNIBAL LEASE

Rue du Lac Malaren - Immeuble Triki - Les Berges du Lac

SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

(exprimé en dinars)

PRODUITS			CHARGES			SOLDES		
	Décembre	Décembre		Décembre	Décembre		Décembre	Décembre
	2011	2010		2011	2010		2011	2010
Intérêts de leasing	22 558 210	19 034 735	Intérêts et charges assimilés	12 563 828	9 626 159			
Intérêts de retard	242 754	174 078						
Variation des produits réservés	(556 495)	(78 202)						
Produits accessoires	861 078	734 842						
Autres produits d'exploitation	18 000	-						
<u>Intérêts et produits assimilés de leasing</u>	<u>23 123 546</u>	<u>19 865 453</u>	<u>Total des intérêts et charges assimilés</u>	<u>12 563 828</u>	<u>9 626 159</u>	<u>Marge commerciale (PNB)</u>	<u>10 559 718</u>	<u>10 239 294</u>
Marge commerciale (PNB)	10 559 718	10 239 294	Autres charges d'exploitation	1 667 865	1 750 840			
Produits des placements	104 189	896 754	Charges de personnel	2 482 939	1 992 433			
<u>Sous total</u>	<u>10 663 907</u>	<u>11 136 048</u>	<u>Sous total</u>	<u>4 150 804</u>	<u>3 743 273</u>	<u>Excédent brut d'exploitation</u>	<u>6 513 103</u>	<u>7 392 775</u>
Excédent brut d'exploitation	6 513 103	7 392 775	Dotations aux amortissements et aux résorptions	365 821	336 987			
Reprises sur agios & provisions :			Dotations aux provisions :					
- Suite au recouvrement des créances	933 733	281 377	- Pour dépréciation des créances	2 890 257	3 712 140			
- Sur les actions cotées	-	28 342	- Collectives	1 700 000	-			
			- Pour dépréciation des autres actifs	15 414	-			
			- Pour dépréciation des titres	-	300 000			
Autres produits ordinaires	13 227	20 654	Autres pertes ordinaires	1 316	1 616			
			Impôts sur les bénéfices	439 691	565 408			
<u>Sous total</u>	<u>7 460 063</u>	<u>7 723 148</u>	<u>Sous total</u>	<u>5 412 498</u>	<u>4 916 151</u>	Résultat des activités ordinaires	2 047 565	2 806 997
						<u>Résultat net</u>	<u>2 047 565</u>	<u>2 806 997</u>

HANNIBAL LEASE
Rue du Lac Malaren – Les Berges du Lac

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

1-1 Présentation générale

La société Hannibal Lease est une société anonyme de droit tunisien constituée le 30 Juillet 2001 avec un capital initial de D : 5.000.000 divisé en 500.000 actions de D : 10 chacune.

L'assemblée générale extraordinaire du 01 novembre 2005 a décidé de réduire le capital d'un montant de D : 168.750, correspondant à la partie non libérée à cette date, et ce pour le ramener de D : 5.000.000 à D : 4.831.250, par l'annulation de 16.875 actions d'une valeur nominale de D : 10.

Parallèlement, la même assemblée a décidé de porter le capital à D : 10.000.000 par l'émission et la création de 516.875 actions nouvelles de D : 10 chacune, souscrites en numéraire et libérées à concurrence de 61,30 % lors de la souscription. Le reliquat a été libéré au cours du 2^{ème} semestre 2007.

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 24 juin 2008 a décidé de porter le capital de D : 10.000.000 à D : 20.000.000 et ce, par l'émission et la création de 1.000.000 d'actions nouvelles, au prix de D : 11, correspondant à la valeur nominale de D : 10, majoré d'une prime d'émission de D : 1 par action.

Ainsi, le capital social s'élève au 31 décembre 2011, à D : 20.000.000 composé de 2.000.000 actions d'une valeur nominale de D : 10 libérée en totalité.

La société a pour objet principal d'effectuer des opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers à usage professionnel, industriel, agricole, commercial et de service.

L'activité de la société est régie par la loi n° 2001-65 du 10 Juillet 2001 relative aux établissements de crédit telle qu'elle a été modifiée et complétée par la loi n° 2006-19 du 02 mai 2006, ainsi que la loi n° 94-89 du 26 Juillet 1994 relative au leasing.

1-2 Régime fiscal

1-2-1 Impôt sur les sociétés :

La société est soumise à l'impôt sur les sociétés selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie à ce titre d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

L'impôt sur les sociétés dû est décompté au taux de 35% et ne peut être inférieur au minimum de 0,1% du chiffre d'affaires brut toutes taxes comprises.

Les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles objets de contrats de leasing sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable et ce, en vertu des dispositions de la loi de finances 2000-98 du 25 décembre 2000.

L'article 44 de la loi des finances pour la gestion 2008 a abrogé ces dispositions, et ce, pour les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles exploités dans le cadre de contrats de leasing à partir du 1er janvier 2008.

Par ailleurs, et depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi, les provisions au titre des créances douteuses sont déductibles en totalité.

1-2-2 Taxe sur la valeur ajoutée :

De par son statut d'établissement financier de leasing, Hannibal Lease est un assujetti total à la taxe sur la valeur ajoutée.

L'article 49 de la loi n°2007-70 du 27 décembre 2007, portant loi des finances pour l'année 2008, a prévu que la TVA est liquidée, pour les opérations de leasing, sur la base de tous les montants dus au titre de ces opérations.

Il s'ensuit que l'assiette de la TVA comprend :

- les montants relatifs aux loyers facturés au titre des opérations de leasing pour les contrats conclus jusqu'au 31 décembre 2007,
- les montants relatifs au remboursement du coût d'acquisition des immobilisations ainsi que les intérêts facturés au titre des opérations de leasing pour les contrats conclus à partir du 1er janvier 2008.

Par ailleurs, l'article 50 de la même loi a prévu que les entreprises qui réalisent des opérations de leasing peuvent déduire la TVA grevant leurs achats d'équipements, matériels et immeubles destinés à être exploités dans le cadre des contrats de leasing, et ce nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

Il s'ensuit que les entreprises qui réalisent des opérations de leasing peuvent déduire la TVA relative aux équipements, matériels et immeubles destinés à l'exploitation dans le cadre de contrats de leasing et ce nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

1-2-3 Autres impôts et taxes :

Hannibal Lease est essentiellement soumise aux autres taxes suivantes :

- La taxe sur les établissements industriels et commerciaux (T.C.L) sur la base de 0,2% de son chiffre d'affaires brut local, plafonnée à 100.000 DT, conformément aux dispositions de l'article 35 du code de la fiscalité locale.
- La taxe de formation professionnelle calculée au taux de 2% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versés aux salariés.
- La contribution au FOPROLOS calculée au taux de 1% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versés aux salariés.

Note 2. Référentiel comptable

Les états financiers de Hannibal Lease, arrêtés au 31 décembre 2011, ont été établis conformément aux principes comptables généralement reconnus.

Lesdits principes s'appuient sur :

- Le système comptable des entreprises promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996.
- Les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée et complétée par les circulaires subséquentes.

Aucune divergence significative entre les méthodes comptables appliquées par Hannibal Lease et les normes comptables tunisiennes n'est à souligner.

Note 3. Bases de mesure et principes comptables pertinents :

Les bases de mesure et les principes comptables pertinents adoptés par la Société pour l'établissement de ses états financiers peuvent être résumés comme suit :

3-1 Bases de mesure

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique.

3-2 Unité monétaire

Les états financiers de Hannibal Lease sont libellés en Dinar Tunisien.

3-3 Sommaire des principales méthodes comptables

3-3-1 Comptabilisation des créances issues d'opérations de leasing :

Les contrats de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions). La durée contractuelle du bail varie entre deux et dix ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité de lever l'option d'achat du bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Tous les biens donnés en location sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, juridiquement et pendant toute la durée du bail, la propriété de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

Ces contrats transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs donnés en location et justifient, comptablement, leur classification en tant que contrats de location-financement.

Antérieurement au 1er janvier 2008, et par dérogation à la convention comptable de base de prééminence du fond sur la forme, les immobilisations données en leasing figuraient parmi les actifs corporels de la société pour leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements financiers et des pertes de valeurs correspondant aux risques de non recouvrement de l'encours financier.

Les redevances de crédit-bail, échues et non courues à la date de clôture, figuraient parmi les passifs sous l'intitulé « produits constatés d'avance ».

Avec l'entrée en vigueur, à partir du 1er janvier 2008, de la norme comptable relative aux contrats de location (NC 41), telle qu'approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008, la société comptabilise, au bilan, les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement selon une approche faisant prévaloir la substance économique des transactions et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

Cette approche a été appliquée de manière rétrospective à tous les contrats mis en force avant le 1er janvier 2008.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat actualisé au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location financement.

Les paiements minimaux au titre de la location sont les paiements que le preneur est, ou peut être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

- a. la somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et
- b. la valeur actualisée de (a) ci-dessus, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Le taux d'intérêt implicite du contrat de location est le taux d'actualisation qui donne, au commencement du contrat de location, une valeur actualisée cumulée des paiements minimaux au titre de la location, égale au montant de l'investissement net dans le contrat de location, déduction faite de la valeur résiduelle.

Le bailleur vise à répartir les revenus financiers sur la durée du contrat de location selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base d'un schéma reflétant une rentabilité périodique constante de l'encours d'investissement net du bailleur. Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

3-3-2 Provisions sur créances issues d'opérations de leasing :

Les provisions sur créances issues d'opérations de leasing sont déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires subséquentes, qui fixe les classes de risque de la manière suivante :

A- Actifs courants

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier

B2- Actifs incertains

B3- Actifs préoccupants

B4- Actifs compromis

Le taux de provisionnement retenu par la société correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire BCT n° 91-24, à savoir :

B2- Actifs incertains	20%
B3- Actifs préoccupants	50%
B4- Actifs compromis	100%

Ces taux sont appliqués à l'exposition nette au risque de contrepartie, soit le montant de l'engagement brut déduction faite des produits réservés et de la valeur de réalisation attendue des biens donnés en leasing et des garanties obtenues qui relèvent de celles admises par la circulaire précitée, à savoir :

- Les cautions bancaires ;
- Les actifs financiers affectés ;
- Les dépôts de garantie ;
- Les hypothèques inscrites ;

Les principes retenus pour l'appréciation de la valeur de réalisation attendue des biens en location sont les suivants :

- Matériel standard : Valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge
- Matériel spécifique : Valeur d'origine avec une décote de 40% par an d'âge
- Immeubles : Valeur d'origine avec une décote de 5% par an d'âge

Par ailleurs et pour certains contrats de leasing classés en actifs compromis, la valeur du bien est considérée nulle, tant que ledit bien n'a pas fait l'objet d'une évaluation individuelle circonstanciée tenant compte des possibilités réelles d'encaissement ou de récupération.

3-3-3 Revenus sur créances issues d'opérations de leasing :

Antérieurement au 1er janvier 2008, les loyers bruts facturés et rattachés à la période incluant aussi bien l'amortissement financier du capital, que la marge financière brute (intérêt) figuraient pour leur montant intégral sous l'intitulé « Revenus bruts de leasing » au niveau de l'état de résultat. Pour corriger le solde du produit net de leasing, la portion du loyer couru correspondant au remboursement du capital, figuraient en soustractif sous l'intitulé « Dotations aux amortissements des immobilisations en location ».

L'abandon du traitement patrimonial des opérations de leasing, à partir de l'entrée en vigueur, au 1er janvier 2008, de la norme NC 41 relative aux contrats de location, était à l'origine de la reconsidération de la méthode susvisée. Désormais, seule la marge financière brute (intérêt) figure au niveau de l'état de résultat sous l'intitulé « Intérêts et revenus assimilés sur opérations de leasing ».

Les intérêts des contrats de location-financement sont répartis sur la durée du contrat selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base du taux implicite du contrat de location.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les pré-loyers correspondent aux revenus couvrant la période allant de la date de mise en force jusqu'à la première échéance.

Les intérêts relatifs aux créances classées parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus. Ceux relatifs aux créances non performantes classées parmi les « actifs incertains » (classe B2), les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont inscrits au bilan en tant que produits réservés venant en déduction de la rubrique « Créances issues d'opérations de leasing ».

3-3-4 Comptabilisation des placements et des revenus y afférents :

Les placements sont classés en deux catégories. Les placements à court terme (Portefeuille-titres de placement) et les placements à long terme (Portefeuille d'investissement).

Placements à court terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements que la société n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance. Toutefois, le fait de détenir de tels placements pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause, si l'intention n'a pas changé, leur classement parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à court terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision et les plus-values ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur de marché est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Pour les placements à court terme en titres émis par des O.P.C.V.M, la juste valeur est déterminée par référence à la valeur liquidative de la dernière journée du mois concerné par l'arrêté comptable telle que publiée dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier.

Placements à long terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Les placements à long terme sont également des placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT.

Pour les titres non cotés, la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

Le transfert des placements à long terme en placements à court terme s'effectue :

- au plus faible du coût d'acquisition et de la valeur comptable, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués au plus faible du coût et de la juste valeur.
- à la valeur de marché, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués à la valeur de marché, la différence par rapport à la valeur comptable est portée en résultat.

Comptabilisation des revenus des placements

Les intérêts sur titres à revenu fixe sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée, par référence au taux de rendement effectif.

Les dividendes sur les titres à revenu variable, détenus par la société, sont pris en compte en résultat sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société émettrice des titres.

3-3-5 Comptabilisation des emprunts et des charges y afférentes

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique « Emprunts et dettes rattachées ».

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges financières à mesure qu'ils sont courus.

Les commissions encourues lors de l'émission des emprunts sont portées à l'actif en tant que charges reportées et amorties systématiquement sur la durée de l'emprunt au prorata des intérêts courus.

3-3-6 Immobilisations corporelles et incorporelles :

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition incluant notamment leur prix d'achat hors taxes déductibles ainsi que les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs d'installation et de formation.

Les immobilisations de la société sont linéairement amorties, à partir de la date de leur mise en service, sur la base de leur durée de vie utile estimative.

Les durées de vie utiles des principales catégories d'immobilisations de la société, converties en taux d'amortissement se présentent comme suit :

• Logiciels	33,3%
• Immeubles	5,0%
• Matériel de transport	20,0%
• Mobilier et matériel de bureau	10,0%
• Matériel informatique	33,3%
• Installations générales	10,0%
• Autres matériels	10,0%

3-3-7 Taxe sur la valeur ajoutée :

La société procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

3-3-8 Impôt sur les bénéfices :

La charge d'impôt sur les bénéfices comptabilisée par la société correspond à celle exigible en vertu de l'application des règles de détermination du bénéfice imposable.

L'incidence des décalages temporels entre la valeur comptable des actifs et passifs de la société et leur base fiscale n'est pas ainsi, prise en compte.

3-3-9 Compensation des actifs et passifs d'impôt exigible :

Bien que les actifs (acomptes provisionnels, retenues à la source et excédents d'impôt reportés) et passifs (impôt sur les sociétés dû) d'impôt exigible soient comptabilisés et évalués séparément, ils sont compensés au bilan en raison de l'existence d'un droit juridiquement exécutoire permettant une telle compensation qui est prévu par les dispositions de l'article 54 du code de l'IRPP et de l'IS.

3-3-10 Changement de méthode comptable :

Par rapport à l'exercice 2010, les états financiers de 2011 traduisent des changements de méthodes en matière de classification des actifs et de couverture des risques.

En effet, et jusqu'à la clôture de l'exercice 2010, seules les règles édictées en la matière par la circulaire n° 91-24 du 17 Décembre 1991, étaient applicables.

En 2011 et suite aux événements qu'a connus le pays lors de la période post révolution, ces règles ont été adaptées et ce, à travers la circulaire n° 2011-04 du 12 Avril 2011 relative aux mesures conjoncturelles de soutien aux entreprises économiques affectées par les retombées des événements survenus qui prévoit notamment ce qui suit :

- Le rééchelonnement des échéances échues ou à échoir au cours de la période allant du 1^{er} Décembre 2010 jusqu'au 31 Décembre 2011;
- Les rééchelonnements ainsi réalisés ne doivent donner lieu ni à la classification du client concerné en classes 2, 3 ou 4, ni à la révision de sa classification au 31 décembre 2010.

A ce titre, l'encours total des engagements des clients ayant bénéficié d'arrangements dans le cadre de ladite circulaire et ayant été maintenus parmi les actifs courants et ceux nécessitant un suivi particulier, s'élève au 31 Décembre 2011 à D : 27.565.442. Le montant des engagements à risques et des provisions requises s'y rattachant, déterminés conformément à la circulaire n° 91-24, aurait se situer respectivement à D : 7.548.580 et D : 203.681.

Par ailleurs et en application des dispositions de la circulaire n° 2012-02 du 11 janvier 2012, les établissements de crédit ne doivent pas incorporer dans leurs produits les intérêts demeurés impayés à la date du rééchelonnement et relatifs aux engagements ayant bénéficié d'arrangements dans le cadre de la circulaire n° 2011-04.

A ce titre, les intérêts ayant fait l'objet de réservation en 2011, s'élèvent à D : 140.918.

Parallèlement, et en application de la note aux établissements de crédit n° 2012-08 du 2 Mars 2012, relative à l'évaluation des engagements dans le cadre des mesures précitées, une provision collective a été constituée par prélèvement sur les résultats de l'exercice, pour couvrir les risques latents sur l'ensemble des actifs courants et ceux nécessitant un suivi particulier.

A ce titre, les provisions constituées par la société Hannibal Lease en 2011, s'élèvent à D : 1.700.000.

Ces changements de méthodes ont eu pour effet de ramener à 8,65%, le taux des créances douteuses et litigieuses devant se situer à 11,49%, d'augmenter les provisions en couverture des risques sur la clientèle de D : 1.496.319 et par la même d'affecter le résultat de l'exercice d'égale montant.

HANNIBAL LEASE

Rue du Lac Malaren - Immeuble Triki - Les Berges du Lac

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
PERIODE CLOSE LE 31 DECEMBRE 2011
(exprimé en dinars)

NOTE 4 : Liquidités et équivalents de liquidités

Ce poste se détaille comme suit :

	<u>31 Décembre 2011</u>	<u>31 Décembre 2010</u>
- Banques	4 119 542	1 862 063
- Caisses	3 370	2 763
Total	<u>4 122 911</u>	<u>1 864 826</u>

NOTE 5 : Créances sur la clientèle, opérations de leasing

Cette rubrique s'analyse ainsi :

	<u>31 Décembre 2011</u>	<u>31 Décembre 2010</u>
Créances sur contrats mis en force	259 983 499	246 503 417
Encours financiers	246 575 357	239 547 093
Impayés	14 130 064	7 723 635
Intérêts échus différés	(1 041 778)	(1 165 267)
Valeurs à l'encaissement	319 856	397 956
Impayés sur créances abandonnées	45 643	-
Créances sur contrats en instance de mise en force	2 154 613	2 157 532
Total brut des créances leasing	<u>262 183 755</u>	<u>248 660 949</u>
A déduire couverture		
Provisions pour dépréciation des encours	(5 402 490)	(5 231 767)
Provisions pour dépréciation des impayés	(6 348 064)	(4 607 906)
Provisions collectives	(1 700 000)	-
Produits réservés	(1 282 479)	(725 984)
Provisions sur créances abandonnées	(45 643)	-
Total net des créances leasing	<u>247 405 079</u>	<u>238 095 291</u>

HANNIBAL LEASE

Rue du Lac Malaren - Immeuble Triki - Les Berges du Lac

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
PERIODE CLOSE LE 31 DECEMBRE 2011
(exprimé en dinars)

Les mouvements enregistrés durant la période sur l'encours des contrats de leasing sont indiqués ci-après :

Solde au 31 décembre 2010	241 704 625
<u>Addition de la période</u>	
- Investissements	126 385 400
- Relocations	9 010 005
<u>Retraits de la période</u>	
- Cessions à la valeur résiduelle	(9 380)
- Cessions anticipées	(7 848 414)
- Relocations	(8 702 278)
- Créances abandonnées	(2 485)
- Remboursement du capital	(111 807 502)
<u>Solde au 31 décembre 2011</u>	<u>248 729 970</u>

L'analyse des contrats actifs par maturité se présente comme suit :

		<u>31 Décembre 2011</u>	<u>31 Décembre 2010</u>
- Créance à plus d'un an		156 610 632	160 255 142
- Créance à moins d'un an		112 215 002	109 351 311
Paiement minimaux sur contrats actifs	(1)	<u>268 825 635</u>	<u>269 606 453</u>
- Revenus non acquis à plus d'un an		15 583 373	16 434 485
- Revenus non acquis à moins d'un an		17 554 028	18 033 766
Total des produits financiers non acquis	(2)	<u>33 137 400</u>	<u>34 468 251</u>
- Valeurs résiduelles	(3)	756 185	125 120
- Contrats suspendus	(4)	10 130 938	4 283 770
- Contrats en cours	(5)	2 154 613	2 157 532
<u>Encours financiers des contrats de leasing</u>	(6)=(1)-(2)+(3)+(4)+(5)	<u>248 729 970</u>	<u>241 704 625</u>

MAYENNE LE 11E

Rue de la Vallée - Immeuble 114 - Les Evénements

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS
PERIODE CLOUE LE 31 DECEMBRE 2011
(Montants en euros)**6.1.1 Analyse par secteur d'activité

	<u>31 Décembre 2011</u>	<u>31 Décembre 2010</u>
- Bâtiment et travaux publics	33 101 744	35 584 307
- Industrie	28 221 119	27 279 076
- Tourisme	30 619 931	28 959 110
- Commerce et services	130 364 757	126 173 975
- Agriculture	26 422 419	23 708 157
	<u>248 729 970</u>	<u>241 704 625</u>

6.1.2 Analyse par type de matériel

	<u>31 Décembre 2011</u>	<u>31 Décembre 2010</u>
- Equipements	29 808 216	31 990 157
- Matériel roulant	175 256 518	168 596 832
- Matériel spécifique	25 693 058	23 410 068
	<u>230 757 792</u>	<u>223 997 057</u>
<u>Sous Total</u>		
- Immobilier	17 972 178	17 707 568
	<u>248 729 970</u>	<u>241 704 625</u>

6.2 Impayés

	<u>31 Décembre 2011</u>	<u>31 Décembre 2010</u>
<u>Clients ordinaires (1)</u>	7 330 104	3 380 625
Inférieur à 1 mois	2 807 870	1 597 892
Entre 1 à 3 mois	2 087 244	558 619
Entre 3 et 6 mois	1 051 332	109 671
Entre 6 mois et 1 année	353 095	103 821
Supérieur à 1 année	309 128	428 060
Notes de débit et Intérêts de retard	721 436	582 562
<u>Clients litigieux (2)</u>	6 799 960	4 343 010
	<u>14 130 064</u>	<u>7 723 635</u>
<u>Total (1)+(2)</u>		

HANNIBAL LEASE

Rue du Lac Malaren - Immeuble Triki - Les Berges du Lac

31 décembre 2011

Note 5 : ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE (SUITE)

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A	B 1	B 2	B 3	B 4	
	Actifs courants	Actifs nécessitant un suivi particulier	Actifs incertains	Actifs préoccupants	Actifs compromis	
Encours financiers	189 661 826	42 460 330	3 312 850	481 164	10 659 188	246 575 357
Impayés	940 888	4 079 219	719 018	252 175	8 138 764	14 130 064
Contrats en instance de mise en force	2 154 613	-	-	-	-	2 154 613
CREANCES LEASING	192 757 327	46 539 549	4 031 867	733 339	18 797 952	262 860 034
Avances reçues (*)	(2 671 895)	(76 467)	-	(531)	(316 226)	(3 065 120)
ENCOURS GLOBAL	190 085 431	46 463 082	4 031 867	732 808	18 481 726	259 794 914
ENGAGEMENTS HORS BILAN	8 671 167	182 870	-	-	-	8 854 038
TOTAL ENGAGEMENTS	198 756 599	46 645 953	4 031 867	732 808	18 481 726	268 648 952
Produits réservés	(28 251)	(112 667)	(107 629)	(36 886)	(997 047)	(1 282 479)
Provisions sur encours financiers	-	-	(14 594)	(13 880)	(5 374 016)	(5 402 490)
Provisions sur impayés	-	-	(88 046)	(61 329)	(6 198 689)	(6 348 064)
TOTAL DE LA COUVERTURE	-	-	(210 269)	(112 095)	(12 569 752)	(13 033 033)
ENGAGEMENTS NETS	198 756 599	46 645 953	3 821 599	620 712	5 911 974	255 615 919
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4)			1,50%	0,27%	6,88%	
			8,65%			
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) au 31 décembre 2010			6,21%			
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés			5,22%	15,30%	68,01%	
			55,46%			
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés au 31 décembre 2010			64,69%			

(*) Présentés au niveau des passifs (Dettes envers la clientèle)

HANNIBAL LEASE
 S.A. au Capital - Immobilier - au Registre de Commerce

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
PERIODE CLOUE LE 31 DECEMBRE 2011
 (Montants en D)

NOTE 6 : Portefeuille-titres de placement

L'analyse du portefeuille-titres de placement se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2011</u>	<u>31 Décembre 2010</u>
- Actions cotées	192 476	2 942 286
<u>Total brut</u>	<u>192 476</u>	<u>2 942 286</u>
- Provisions pour dépréciation des actions	-	(300 000)
<u>Total net</u>	<u>192 476</u>	<u>2 642 286</u>

NOTE 7 : Portefeuille d'investissement

L'analyse du portefeuille d'investissement se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2011</u>	<u>31 Décembre 2010</u>
- Titres de participation	254 600	254 600
- Titres immobilisés	2 047 779	2 047 779
<u>Total</u>	<u>2 302 379</u>	<u>2 302 379</u>

Les titres de participation accuse, au 31 décembre 2011, un solde de D : 254.600 et représente la souscription de la société "Hannibal Lease" au capital de la société "AMILCAR LLD".

Les titres immobilisés s'analysent au 31 Décembre 2011 comme suit :

<u>Emetteur</u>	<u>Nombre d'actions ou parts sociales</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Date de souscription</u>
- Fonds commun de placement MAC Equilibre	100	100	10 000	2005
- Fonds commun de placement MAC Epargnant	100	100	10 000	2005
- Fonds commun de placement MAC Croissance	108	100	11 112	2005-2008
- Les sables du centre	500	100	50 000	2005
- Société immobilière ECHARIFA	17 000	100	1 700 000	2010
- Société NIDA	266 667	1	266 667	2010
<u>Total</u>			<u>2 047 779</u>	

HANNIBAL LEASE

Rue du Lac Malaren - Immeuble Triki - Les Berges du Lac

NOTE 8 : Valeurs immobilisées**TABLEAU DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES****ARRETE AU 31 DECEMBRE 2011**

(Montants exprimés en dinars)

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute					Amortissements				Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisition	Transfert	Cessions et mise en rebut	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions et mise en rebut	Fin de période	
Logiciels	33,3%	190 661	40 520	5 000	-	236 181	130 403	42 079	-	172 481	63 700
Logiciels en cours		5 000		(5 000)	-	-	-	-	-	-	-
Total des immobilisations incorporelles		195 661	40 520	-	-	236 181	130 403	42 079	-	172 481	63 700
Terrain	-	357 281	-	-	-	357 281	-	-	-	-	357 281
Immeubles	5,0%	1 338 166	6 679			1 344 845	173 988	67 298		241 286	1 103 559
Matériel de transport	20,0%	518 156	54 051		33 828	538 378	197 282	97 772	22 494	272 560	265 818
Equipements de bureau	10,0%	457 843	36 627			494 470	164 892	47 521		212 413	282 057
Matériel informatique	33,3%	272 267	15 819			288 086	178 785	55 088		233 873	54 213
Installations générales	10,0%	260 863	62 603	85 550		409 016	64 976	36 214		101 189	307 826
Autres matériels	10,0%	42 870	1 477		2 831	41 515	17 928	3 960	1 749	20 140	21 375
Avances et acomptes aux fournisseurs d'immobilisations (*)		80 220	591 327	(85 550)		585 997	-	-	-	-	585 997
Total des immobilisations corporelles		3 327 667	768 582	-	36 659	4 059 589	797 851	307 853	24 243	1 081 461	2 978 127
TOTAUX		3 523 328	809 102	-	36 659	4 295 770	928 254	349 931	24 243	1 253 942	3 041 827

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs. Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

(*) Il s'agit d'avances sur l'acquisition de deux agences sises à Sousse et à Nabeul.

HAÏTIENNE LEASE
 R. d. la Vallée - Immeuble 104 - Les Epaves - Les

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
PERIODE CLOUE LE 31 DECEMBRE 2011
 (Montants en HT)

NOTE 9 : Autres actifs

Le détail des autres actifs est le suivant :

	<u>31 Décembre 2011</u>	<u>31 Décembre 2010</u>
- Charges reportées	479 941	585 593
- Dépôts et cautionnements versés	37 700	36 470
- Fournisseurs, avances et acomptes	152	801
- Prêts au personnel	709 938	638 687
- Personnel, avances et acomptes	-	600
- Etat, excédent d'impôt sur les sociétés (voir note 26)	64 182	-
- Etat, crédit de TVA	-	4 076 841
- Etat, crédit de TVA en cours de restitution	-	2 894 300
- Produits à recevoir des tiers	185 912	-
- Débiteurs divers	9 359	20 486
- Charges constatées d'avances	15 974	7 165
<u>Total brut</u>	<u>1 503 158</u>	<u>8 260 942</u>
A déduire :		
- Provisions	(8 836)	(8 836)
<u>Montant net</u>	<u>1 494 322</u>	<u>8 252 106</u>

Les charges reportées s'analysent comme suit :

HANNIBAL LEASE

Rue du Lac Malaren - Immeuble Triki - Les Berges du Lac

TABLEAU DE MOUVEMENT DES CHARGES REPORTEES
AU 31 DECEMBRE 2011
(exprimé en dinars)

Désignation	Taux de résorption	Valeur brute			Résorptions			Valeur comptable nette
		Début de période	Addition	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Fin de période	
Frais d'augmentation de capital	33%	42 400	-	42 400	28 855	13 545	42 400	-
Charges à répartir	33%	144 279	14 000	158 279	141 111	2 344	143 455	14 824
Frais d'émission des obligations	(a)	1 403 149	173 752	1 576 901	834 268	277 515	1 111 783	465 118
TOTAUX		1 589 828	187 752	1 777 580	1 004 234	293 404	1 297 638	479 941

Les frais d'augmentation de capital ainsi que les charges à répartir sont résorbés selon le mode linéaire.

(a) Les frais d'émission et de remboursement des emprunts sont résorbés au prorata des intérêts courus.

La dotation de la période aux résorptions des frais d'émission des obligations, s'élevant à D : 277 515 figure parmi les charges financières.

HABIBAL LEASE
 Rue de la Vierge - Immeuble T4 - Les Bergues de la

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
PERIODE CLOUE LE 31 DECEMBRE 2011
 (Montants en euros)

NOTE 10 : Concours bancaires

Ce poste se présente comme suit:

	<u>31 Décembre 2011</u>	<u>31 Décembre 2010</u>
- Banques, découverts	3 989 477	1 624 769
<u>Total</u>	<u>3 989 477</u>	<u>1 624 769</u>

NOTE 11 : Dettes envers la clientèle

Les dettes envers la clientèle se détaillent comme suit :

	<u>31 Décembre 2011</u>	<u>31 Décembre 2010</u>
- Avances et acomptes reçus des clients	3 065 120	1 574 698
- Dépôts et cautionnements reçus	6 000	-
<u>Total</u>	<u>3 071 120</u>	<u>1 574 698</u>

NOTE 12 : Emprunts et dettes rattachées

Les emprunts et dettes rattachées se détaillent ainsi :

	<u>31 Décembre 2011</u>	<u>31 Décembre 2010</u>
- Banques locales	70 361 055	48 080 867
- Emprunts obligataires	76 000 000	98 000 000
- Billets de trésorerie	27 200 000	18 500 000
- Certificats de leasing	40 000 000	40 000 000
<u>Total emprunts</u>	<u>213 561 055</u>	<u>204 580 867</u>
- Intérêts courus sur emprunts bancaires locaux	262 436	86 562
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	1 334 988	1 910 430
- Intérêts courus sur certificats de leasing	359 480	276 278
- Charges constatées d'avance sur billets de trésorerie	(246 008)	(199 438)
<u>Total dettes rattachées</u>	<u>1 710 895</u>	<u>2 073 832</u>
<u>Total</u>	<u>215 271 951</u>	<u>206 654 699</u>

Les mouvements enregistrés sur le poste "Emprunts et dettes rattachées" sont récapitulés dans le tableau suivant :

HANNIBAL LEASE

Rue du Lac Malaren - Immeuble Triki - Les Berges du Lac

NOTE 12 : EMPRUNTS**TABLEAU DES EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES****ARRETE AU 31 DECEMBRE 2011**

(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période		
						Solde	Echéances à plus d'un an	Echéances à moins d'un an
<u>BILLETS DE TRESORERIE ET CERTIFICATS DE LEASING</u>								
Certificats de Leasing BEST BANK	25 000 000	Renouvelable tous les 3 mois sur 3 ans	25 000 000	100 000 000	100 000 000	25 000 000	-	25 000 000
Certificats de Leasing ZITOUNA BANK	15 000 000	Renouvelable tous les 3 mois sur 3 ans	15 000 000	60 000 000	60 000 000	15 000 000	-	15 000 000
<u>Sous-total</u>			40 000 000	160 000 000	160 000 000	40 000 000	-	40 000 000
Billets de Trésorerie à court terme	27 200 000	Remboursement après 90 jours, 180 ou 360 jours de la date de souscription de chaque billet	18 500 000	88 700 000	80 000 000	27 200 000	-	27 200 000
<u>Sous-total</u>			18 500 000	88 700 000	80 000 000	27 200 000	-	27 200 000
<u>Total des certificats de leasing et des billets de trésorerie</u>			58 500 000	248 700 000	240 000 000	67 200 000	-	67 200 000
<u>EMPRUNTS OBLIGATAIRES</u>								
HL 2008	8 000 000	Annuellement (2009-2013)	4 800 000	-	1 600 000	3 200 000	1 600 000	1 600 000
HL 2008	2 000 000	Annuellement (2009-2013)	1 200 000	-	400 000	800 000	400 000	400 000
HL 2009/01	12 440 000	Annuellement (2010-2014)	9 952 000	-	2 488 000	7 464 000	4 976 000	2 488 000
HL 2009/01	7 560 000	Annuellement (2010-2014)	6 048 000	-	1 512 000	4 536 000	3 024 000	1 512 000
HL 2009/02	9 650 000	Annuellement (2010-2014)	7 720 000	-	1 930 000	5 790 000	3 860 000	1 930 000
HL 2009/02	10 350 000	Annuellement (2010-2014)	8 280 000	-	2 070 000	6 210 000	4 140 000	2 070 000
HL 2010/1	10 410 000	Annuellement (2011-2015)	10 410 000	-	2 082 000	8 328 000	6 246 000	2 082 000
HL 2010/1	19 590 000	Annuellement (2011-2015)	19 590 000	-	3 918 000	15 672 000	11 754 000	3 918 000
HL 2010/2	8 100 000	Annuellement (2011-2015)	8 100 000	-	1 620 000	6 480 000	4 860 000	1 620 000
HL 2010/2	21 900 000	Annuellement (2011-2015)	21 900 000	-	4 380 000	17 520 000	13 140 000	4 380 000
<u>Total des emprunts obligataires</u>			98 000 000	-	22 000 000	76 000 000	54 000 000	22 000 000

HANNIBAL LEASE

Rue du Lac Malaren - Immeuble Triki - Les Berges du Lac

NOTE 12 : EMPRUNTS

TABLEAU DES EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES

ARRETE AU 31 DECEMBRE 2011

(exprimé en dinars)

<u>CREDITS BANCAIRES</u>								
S.T.B (2006)	1 500 000	Trimestriellement (2007 - 2011)	300 000	-	300 000	-	-	-
B.I.A.T (2006)	3 000 000	Trimestriellement (2007 - 2011)	544 129	-	544 129	-	-	-
AMEN BANK (2006)	3 000 000	Trimestriellement (2006 - 2011)	450 000	-	450 000	-	-	-
B.H (2006)	3 000 000	Trimestriellement (2006 - 2011)	350 778	-	350 778	-	-	-
A.T.B (2007)	1 000 000	Trimestriellement (2007 - 2011)	210 526	-	210 526	-	-	-
B.T.E (2007)	2 000 000	Trimestriellement (2007 - 2012)	600 000	-	400 000	200 000	-	200 000
B.H (2007)	3 000 000	Trimestriellement (2007 - 2012)	1 019 860	-	667 206	352 654	-	352 654
B.I.A.T (2007)	2 500 000	Trimestriellement (2007 - 2012)	841 173	-	552 364	288 809	-	288 809
AMEN BANK (2007)	2 000 000	Trimestriellement (2008 - 2012)	890 362	-	429 133	461 229	-	461 229
S.T.B (2007)	3 000 000	Trimestriellement (2008 - 2012)	1 200 000	-	600 000	600 000	-	600 000
B.T.E (2008)	2 000 000	Trimestriellement (2008 - 2012)	750 000	-	500 000	250 000	-	250 000
B.I.A.T (2008/1)	7 000 000	Trimestriellement (2008 - 2013)	3 792 307	-	1 439 469	2 352 838	809 856	1 542 982
B.I.A.T (2008/2)	3 000 000	Trimestriellement (2008 - 2013)	1 699 195	-	645 320	1 053 875	362 287	691 588
ATTIJARI BANK (2008)	2 000 000	Trimestriellement (2008 - 2011)	333 333	-	333 333	-	-	-
B.T.E (2009)	1 900 000	Trimestriellement (2009 - 2014)	1 235 000	-	380 000	855 000	475 000	380 000
S.T.B(2009)	4 500 000	Trimestriellement (2009 - 2014)	3 290 115	-	870 262	2 419 853	1 496 035	923 818
B.I.A.T(2009)	5 000 000	Trimestriellement (2009 - 2014)	3 657 722	-	971 453	2 686 269	1 657 584	1 028 685
AMEN BANK (2009)	5 000 000	Trimestriellement (2009 - 2014)	3 649 700	-	968 451	2 681 249	1 655 540	1 025 709
B.T.L (2010)	6 000 000	Trimestriellement (2010-2015)	5 100 000	-	1 200 000	3 900 000	2 700 000	1 200 000
B.I.A.T (2010)	5 000 000	Trimestriellement (2010-2015)	4 250 000	-	1 000 000	3 250 000	2 250 000	1 000 000
B.I.A.T (2010/1)	2 500 000	Trimestriellement (2010-2015)	2 125 000	-	500 000	1 625 000	1 125 000	500 000
B.I.A.T (2010/2)	2 500 000	Trimestriellement (2010-2015)	2 125 000	-	500 000	1 625 000	1 125 000	500 000
AMEN BANK (2010)	5 000 000	Trimestriellement (2010-2015)	4 666 667	-	1 000 000	3 666 667	2 666 667	1 000 000
B.I.A.T 1MDT	1 000 000	Trimestriellement (2010-2015)	1 000 000	-	186 886	813 114	610 595	202 519
B.I.A.T 4 MDT	4 000 000	Trimestriellement (2011-2015)	4 000 000	-	703 206	3 296 794	2 489 507	807 287
BTE 3MDT (2011)	3 000 000	Trimestriellement (2011-2016)	-	3 000 000	450 000	2 550 000	1 950 000	600 000
ATB 3MDT (2011)	3 000 000	Trimestriellement (2011-2016)	-	3 000 000	450 000	2 550 000	1 950 000	600 000
AMENBANK 3MDT (2011)	3 000 000	Trimestriellement (2011-2016)	-	3 000 000	450 000	2 550 000	1 950 000	600 000
BIAT 2,5MDT (2011)	2 500 000	Trimestriellement (2011-2016)	-	2 500 000	344 694	2 155 306	1 695 748	459 558
BIAT1,5MDT (2011)	1 500 000	Trimestriellement (2011-2016)	-	1 500 000	204 124	1 295 876	1 019 567	276 309
AMENBANK 2MDT (2011)	2 000 000	Trimestriellement (2011-2016)	-	2 000 000	200 000	1 800 000	1 400 000	400 000
BIAT 1MDT (2011)	1 000 000	Trimestriellement (2011-2016)	-	1 000 000	39 547	960 454	756 238	204 216
BTL 5MDT (2011)	5 000 000	Trimestriellement (2011-2016)	-	5 000 000	250 000	4 750 000	3 750 000	1 000 000
BH 5 MDT (2011)	5 000 000	Trimestriellement (2011-2016)	-	5 000 000	212 265	4 787 735	3 902 246	885 489
AMENBANK 5 MDT (2011)	5 000 000	Trimestriellement (2011-2016)	-	5 000 000	416 667	4 583 333	2 916 666	1 666 667
STB BANK 5MDT (2011)	5 000 000	Trimestriellement (2011-2016)	-	5 000 000	-	5 000 000	3 333 332	1 666 668
BT 5MDT (2011)	5 000 000	Trimestriellement (2011-2016)	-	5 000 000	-	5 000 000	4 000 000	1 000 000
<u>Sous-total</u>			48 080 867	41 000 000	18 719 813	70 361 055	48 046 868	22 314 187
<u>Total général</u>			204 580 867	289 700 000	280 719 813	213 561 055	102 046 868	111 514 187

MANIBAL LEASE
Rue de la Vallée - Immeuble T4 - Les Bergues 42000

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
PERIODE CLOTE LE 31 DECEMBRE 2011
(Montants en euros)

NOTE 13 : Fournisseurs et comptes rattachés

L'analyse des comptes des fournisseurs se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2011</u>	<u>31 Décembre 2010</u>
<i>Fournisseurs d'exploitation</i>		
- Factures d'achats de biens ou de prestation de services	33 941	37 010
<u>Sous total</u>	<u>33 941</u>	<u>37 010</u>
<i>Fournisseurs d'immobilisation</i>		
- Fournisseurs d'immobilisation	11 500	11 500
<u>Sous total</u>	<u>11 500</u>	<u>11 500</u>
<i>Fournisseurs de biens, objet de contrats de leasing</i>		
- Factures d'achats de biens de leasing	13 962	574 559
- Effets à payer	8 503 405	19 168 618
- Factures non parvenues	7 830	7 830
<u>Sous total</u>	<u>8 525 197</u>	<u>19 751 008</u>
<u>Solde des fournisseurs et comptes rattachés</u>	<u>8 570 638</u>	<u>19 799 517</u>

NOTE 14 : Autres passifs

Le détail des autres passifs courants est le suivant :

	<u>31 Décembre 2011</u>	<u>31 Décembre 2010</u>
- Personnel, provisions pour congés payés	28 228	24 616
- Etat, retenues sur salaires	52 273	42 859
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	196 283	404 427
- Etat, retenues sur revenus des capitaux mobiliers	543	1 825
- Etat, retenues au titre de la plus-value immobilière	-	16 700
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider	-	15 932
- Etat, autres impôts et taxes à payer	23 770	10 179
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges	838	738
- Etat, TVA à payer	326 241	-
- CNSS	129 065	96 125
- CAVIS	14 779	10 792
- Organismes sociaux, charges sociales sur congés payés et autres charges	4 770	4 202
- Crédoeurs divers	2 677	3 886
- Prestataires Assurances	212 649	5 639
- Diverses Charges à payer	269 997	138 801
- Personnel, provisions pour départ à la retraite	9 160	-
- Provisions pour risques et charges	15 414	-
<u>Total</u>	<u>1 286 687</u>	<u>776 721</u>

MANIBAL LEMIE

Rue de la Marine - Immeuble T14 - Les Esplanades

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS
PERIODE CLOTE LE 31 DECEMBRE 2011
(Montants en Dinars)****NOTE 15 : Capitaux propres**

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		31 Décembre 2011	31 Décembre 2010
- Capital social	(A)	20 000 000	20 000 000
- Réserve légale	(B)	338 221	165 414
- Réserve spéciale pour réinvestissement		1 966 667	700 000
- Primes d'émission		1 000 000	1 000 000
- Résultats reportés		1 016 669	649 146
Total des capitaux propres avant résultat de la période		24 321 557	22 514 560
Résultat de l'exercice (1)		2 047 565	2 806 997
Total des capitaux propres avant affectation	(C)	26 369 122	25 321 557
Nombre d'actions (2)		2 000 000	2 000 000
Résultat par action (1) / (2)		1,024	1,403

(A) Le capital social s'élève au 31 décembre 2011, à D : 20.000.000 composé de 2.000.000 actions d'une valeur nominale de D : 10 chacune, libérée en totalité.

La structure du capital est présentée ci-dessous:

<u>Actionnaires</u>	<u>Capital appelé et libéré</u>	<u>Pourcentage</u>
- Investment Trust Tunisia	6 106 030	30,53%
- La Financière Tunisienne (S.A)	5 131 250	25,66%
- United Golf Bank	3 200 000	16,00%
- Al Mal Investement Compagny	2 000 000	10,00%
- Tunisian International Bank	800 000	4,00%
- YKH Holding	483 750	2,42%
- CIF- SICAF SA	375 000	1,88%
- B.I.A.T	312 500	1,56%
- Gabès Invest SICAR	300 000	1,50%
- Sadok Hamdi	200 000	1,00%
- SOTUFEM SARL	125 000	0,63%
- STIET - S.A	125 000	0,63%
- Autres	841 470	4,21%
TOTAL	20 000 000	100,00%

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son résultat à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social ; cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.

(C) Voir tableau de mouvements ci-joint

HANNIBAL LEASE

Rue du Lac Malaren - Immeuble Triki - Les Berges du Lac

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES**AU 31 DECEMBRE 2011**

(exprimé en dinars)

NOTE 15 : CAPITAUX PROPRES (suite)

	Capital social	Réserve légale	Réserve pour réinvestissement	Prime d'émission	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 décembre 2009	20 000 000	41 774	-	1 000 000	451 994	2 020 792	23 514 560
Affectations approuvées par l'A.G.O du 06 avril 2010		123 640	700 000		1 197 152	(2 020 792)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2009					(1 000 000)		(1 000 000)
Résultat de l'exercice						2 806 997	2 806 997
Solde au 31 décembre 2010	20 000 000	165 414	700 000	1 000 000	649 146	2 806 997	25 321 557
Affectations approuvées par l'A.G.O du 22 juin 2011		172 807	1 266 667		1 367 523	(2 806 997)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2010					(1 000 000)		(1 000 000)
Résultat de l'exercice						2 047 565	2 047 565
Solde au 31 décembre 2011	20 000 000	338 221	1 966 667	1 000 000	1 016 669	2 047 565	26 369 122

HAUTEALPES

Rue de la Vallée - Immeuble T4 - Les Eyzies de Guyon

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS
PERIODE CLOTE LE 31 DECEMBRE 2011
(Montants en euros)****NOTE 16 : Intérêts et produits assimilés de leasing**

L'analyse des intérêts et produits assimilés de leasing se présente ainsi :

	<u>31 Décembre 2011</u>	<u>31 Décembre 2010</u>
- Intérêts de leasing	22 558 210	19 034 735
- Intérêts de retard	242 754	174 078
- Prélouer	53 440	65 274
- Frais de dossier	186 981	260 667
- Produits nets sur cession d'immobilisations en leasing	244 986	199 551
- Autres	375 670	209 350
<u>Total des produits</u>	<u>23 662 041</u>	<u>19 943 655</u>
- Transferts en produits de la période		
Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	52 122	52 852
Intérêts de retard antérieurs	8 814	8 321
- Produits réputés réservés en fin de période		
Intérêts inclus dans les loyers	(598 789)	(129 078)
Intérêts de retard	(18 643)	(10 297)
<u>Variation des produits réservés</u>	<u>(556 495)</u>	<u>(78 202)</u>
<u>Total des intérêts et des produits de leasing</u>	<u><u>23 105 546</u></u>	<u><u>19 865 453</u></u>
- Encours financiers des contrats actifs		
. Au début de la période	235 263 322	144 791 341
. A la fin de la période	236 444 420	235 263 322
. Moyenne (D)	235 853 871	190 027 332
- Intérêts de la période (C)	22 558 210	19 034 735
- Taux moyen (C) / (D)	9,56%	10,02%

MAIRIE DE

Rue de la Vierge - Immeuble T14 - Les Esquillers

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS
PERIODE CLOTE LE 31 DECEMBRE 2011
(Montants en euros)****NOTE 17 : Intérêts et charges assimilées**

Les charges financières se détaillent comme suit :

		<u>31 Décembre 2011</u>	<u>31 Décembre 2010</u>
- Intérêts des emprunts obligataires		4 854 902	3 688 303
- Intérêts des crédits des banques locales		3 561 633	2 767 219
- Intérêts des autres opérations de financement		3 566 082	2 800 186
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts		277 515	224 679
<u>Total des charges financières des emprunts</u>	(A)	<u>12 260 132</u>	<u>9 480 387</u>
- Intérêts des comptes courants		303 653	103 305
- Autres charges financières		43	42 468
<u>Total des autres charges financières</u>		<u>303 697</u>	<u>145 773</u>
<u>Total général</u>		<u><u>12 563 828</u></u>	<u><u>9 626 159</u></u>
- Encours des ressources			
. Au début de l'exercice		204 580 867	117 021 762
. A la fin de l'exercice		213 561 055	204 580 867
. Moyenne	(B)	209 070 961	160 801 315
- Taux moyen (A) / (B)		5,86%	5,90%

NOTE 18 : Produits des placements

Les produits des placements se détaillent comme suit :

		<u>31 Décembre 2011</u>	<u>31 Décembre 2010</u>
- Dividendes		239 444	59 849
- Plus values sur cession des actions		208 282	797 515
- Plus values sur cession des titres SICAV		1 148	11 599
- Revenus des comptes créditeurs		36 959	27 791
- Autres produits financiers		1 128	-
- Moins values sur cessions titres cotés		(682 772)	-
- Reprise sur provision pour dépréciation des actions cotées		300 000	-
<u>Total</u>		<u><u>104 189</u></u>	<u><u>896 754</u></u>

MAIRIE DE LA SEINE

Rue de la Vierge - Immeuble T14 - Les Esplanades

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS
PERIODE CLOTE LE 31 DECEMBRE 2011
(Montants en euros)****NOTE 19 : Charges de personnel**

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2011</u>	<u>31 Décembre 2010</u>
- Salaires et complément de salaires	1 969 611	1 593 581
- Charges connexes aux salaires	9 160	
- Cotisations de sécurité sociales	344 927	262 516
- Autres charges sociales	159 241	136 336
<u>Total</u>	<u>2 482 939</u>	<u>1 992 433</u>

NOTE 20 : Dotations aux amortissements

Les dotations de la période aux comptes d'amortissements et de résorptions se détaillent ainsi :

	<u>31 Décembre 2011</u>	<u>31 Décembre 2010</u>
- Dotations aux amortissements des Immobilisations incorporelles	42 079	27 965
- Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	307 853	291 015
- Dotations aux résorptions des frais d'augmentation de capital	13 544	14 133
- Dotations aux résorptions des charges à répartir	2 344	3 874
<u>Total</u>	<u>365 821</u>	<u>336 987</u>

NOTE 21 : Autres charges d'exploitation

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2011</u>	<u>31 Décembre 2010</u>
- Achat de matières et fournitures	225 317	248 850
<u>Total des achats</u>	<u>225 317</u>	<u>248 850</u>
- Locations	169 524	149 363
- Entretien et réparations	25 503	42 822
- Primes d'assurances	15 545	14 457
- Etudes, recherches et services extérieurs	1 335	2 616
<u>Total des services extérieurs</u>	<u>211 907</u>	<u>209 258</u>
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	238 369	211 275
- Publicités, publications, relations publiques	235 936	345 785
- Déplacements, missions et réceptions	133 824	148 057
- Frais postaux et de télécommunications	165 192	157 098
- Services bancaires et assimilés	111 358	93 247
- Autres	96 163	81 178
<u>Total des autres services extérieurs</u>	<u>980 842</u>	<u>1 036 640</u>
- Impôts et taxes sur rémunérations	58 765	47 145
- T.C.L	100 000	100 000
- Droits d'enregistrement et de timbres	78 113	84 736
- Pénalités	148	12 857
- Autres impôts et taxes	12 774	11 353
<u>Total des impôts et taxes</u>	<u>249 799</u>	<u>256 092</u>
<u>Total général</u>	<u>1 667 865</u>	<u>1 750 840</u>

MAIRIE DE LAUNAY
Rue de la Vallée - Immeuble T4 - Launay - 49100 Launay

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
PERIODE CLOTE LE 31 DECEMBRE 2011
(Montants en euros)

NOTE 22 : Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées

Les dotations nettes de la période aux comptes de provisions se détaillent ainsi :

	<u>31 Décembre 2011</u>	<u>31 Décembre 2010</u>
- Dotations aux provisions pour risques sur la clientèle	2 890 257	3 712 140
- Dotations aux provisions collectives	1 700 000	-
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances	(933 733)	(281 377)
<u>Total</u>	<u><u>3 656 523</u></u>	<u><u>3 430 763</u></u>

NOTE 23 : Dotations nettes aux autres provisions

	<u>31 Décembre 2011</u>	<u>31 Décembre 2010</u>
- Dotations aux provisions pour dépréciations des titres de placement	-	300 000
- Dotations aux provisions pour divers risques et charges	15 414	-
- Reprise sur provision pour dépréciation des actions cotées	-	(28 342)
<u>Total</u>	<u><u>15 414</u></u>	<u><u>271 658</u></u>

NOTE 24 : Autres pertes ordinaires

	<u>31 Décembre 2011</u>	<u>31 Décembre 2010</u>
- Autres pertes ordinaires	1 316	1 616
<u>Total</u>	<u><u>1 316</u></u>	<u><u>1 616</u></u>

NOTE 25 : Autres gains ordinaires

Le détail des autres gains ordinaires est le suivant :

	<u>31 Décembre 2011</u>	<u>31 Décembre 2010</u>
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	11 865	20 000
- Autres gains sur éléments exceptionnels	1 361	654
<u>Total</u>	<u><u>13 227</u></u>	<u><u>20 654</u></u>

HAIBERAL LEASE
 Rue de la Vierge - Immeuble T4 - Au Esplanade 100

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
PERIODE CLOTE LE 31 DECEMBRE 2011
 (Montants en euros)

NOTE 26 : Impôts sur les bénéfices

L'impôt sur les bénéfices a été liquidé, conformément aux dispositions du droit commun, de la manière suivante :

	<u>31 Décembre 2011</u>	<u>31 Décembre 2010</u>
Résultat comptable	2 047 565	2 806 997
A réintégrer		
- Dotations aux provisions sur la clientèle	4 590 257	3 712 140
- Dotations aux provisions pour divers risques et charges	15 414	-
- Reprises sur provisions fiscales	933 733	281 377
- Reprises sur provisions fiscales 2008/2007 pour affaires en cours	1 574 098	1 728 938
- Dotations aux provisions sur titres	-	300 000
- Impôt sur les sociétés	439 691	565 408
- Diverses charges non déductibles	1 316	12 000
A déduire		
- Reprises sur provisions comptables	933 733	281 377
- Provisions fiscales 2008/2007 pour affaires en cours	1 574 098	1 728 938
- Reprises sur provisions pour dépréciation des titres	300 000	-
- Dividendes et plus values sur les actions cotées	447 726	857 364
Bénéfice fiscal avant provisions	<u>6 346 516</u>	<u>6 539 182</u>
Provisions pour créances douteuses déductibles à 100%	4 590 257	3 712 140
Bénéfice fiscal	<u>1 756 260</u>	<u>2 827 041</u>
Réinvestissements exonérés		
- Société NIDA	-	266 667
- Société de promotion immobilière "EL CHARIFA IMMOBILIERE"	500 000	1 000 000
Bénéfice imposable	<u>1 256 260</u>	<u>1 560 374</u>
Impôt sur les sociétés (au taux de 35%, porté le cas échéant au minimum légal)	<u>439 691</u>	<u>565 408</u>
A imputer		
- Acomptes provisionnels payés	356 902	542 033
- Retenues sur placements	146 971	7 443
Impôt à payer (Report d'impôt)	<u>(64 182)</u>	<u>15 932</u>

MAIRIE DE LA SEINE

Rue de la Vierge - Immeuble T4 - Les Esplanades

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS
PERIODE CLOTE LE 31 DECEMBRE 2011
(Montants en euros)****NOTE 27 : Encaissements reçus des clients**

		<u>31 Décembre 2011</u>	<u>31 Décembre 2010</u>
- Clients et comptes rattachés en début de période	+ Note 4	7 723 635	5 921 299
- Clients et comptes rattachés en fin de période	- Note 4	(14 130 064)	(7 723 635)
- Clients, autres créances en début de période	+ Note 4	397 956	221 844
- Clients, autres créances en fin de période	- Note 4	(319 856)	(397 956)
- Clients avances et comptes reçus en début de période	- Note 11	(1 574 698)	(1 486 074)
- Clients avances et acomptes reçus en fin de période	+ Note 11	3 065 120	1 574 698
- Dépôts et cautionnements reçus en début de période	- Note 11	-	-
- Dépôts et cautionnements reçus en fin de période	+ Note 11	6 000	-
- Produits constatés d'avance en début de période	- Note 4	(1 165 267)	(786 479)
- Produits constatés d'avance en fin de période	+ Note 4	1 041 778	1 165 267
- Impayés sur créances abandonnées en début de période	+ Note 4	-	-
- Impayés sur créances abandonnées en fin de période	- Note 4	(45 643)	-
- TVA collectée		21 951 516	19 315 401
- Revenus bruts de l'exercice (loyers)	+ Note 4 & 16	134 365 712	118 330 817
- Autres produits d'exploitation	+ Note 16	1 121 832	908 920
- Créances abandonnées	+ Note 4	2 485	-
- Plus/Moins valeurs sur relocation	- Note 4	(307 727)	(35 798)
- Cessions d'immobilisations à la VR	+ Note 4	9 380	8 230
- Cessions anticipées d'immobilisations	+ Note 4	7 848 414	6 238 525
<u>Encaissements reçus des clients</u>		<u>159 990 572</u>	<u>143 255 061</u>

NOTE 28 : Décaissements pour financement de contrats de leasing

		<u>31 Décembre 2011</u>	<u>31 Décembre 2010</u>
- Fournisseurs de leasing en début de période	+ Note 13	19 751 008	12 947 026
- Fournisseurs de leasing en fin de période	- Note 13	(8 525 197)	(19 751 008)
- Investissements en Immobilisations destinées à la location	+ Note 4	126 385 400	199 034 770
- TVA sur Investissements	+	17 225 016	26 345 242
- Etat, retenues sur plus-value immobilière en début de période	+ Note 14	16 700	2 500
- Etat, retenues sur plus-value immobilière en fin de période	- Note 14	-	(16 700)
<u>Investissements dans les contrats de leasing</u>		<u>154 852 927</u>	<u>218 561 831</u>

HAUTE-NORMANDIE

Région de Normandie - Impôts et Taxes - Au Budget de l'Etat

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS
PERIODE CLOTE LE 31 DECEMBRE 2011
Montants en euros****NOTE 29 : Sommes versées aux fournisseurs et au personnel**

		31 Décembre 2011	31 Décembre 2010
- Avances et acomptes au personnel en début de période	- Note 9	(600)	(3 700)
- Avances et acomptes au personnel en fin de période	+ Note 9	-	600
- Avances et acomptes aux fournisseurs en début de période	- Note 9	(801)	(21 561)
- Avances et acomptes aux fournisseurs en fin de période	+ Note 9	152	801
- Dépôts & cautionnements en début de période	- Note 9	(36 470)	(36 470)
- Dépôts & cautionnements en fin de période	+ Note 9	37 700	36 470
- Charges comptabilisées d'avance en début de période	- Note 9	(7 165)	(23 296)
- Charges comptabilisées d'avance en fin de période	+ Note 9	15 974	7 165
- Fournisseurs d'exploitation en début de période	+ Note 13	37 010	1 153
- Fournisseurs d'exploitation en fin de période	- Note 13	(33 941)	(37 010)
- Personnel, provisions pour CP en début de période	+ Note 14	24 616	20 498
- Personnel, provisions pour CP en fin de période	- Note 14	(28 228)	(24 616)
- Personnel, provisions pour départ à la retraite en début de période	+ Note 14	-	-
- Personnel, provisions pour départ à la retraite en fin de période	- Note 14	(9 160)	-
- Etat, retenues sur salaires en début de période	+ Note 14	42 859	30 547
- Etat, retenues sur salaires en fin de période	- Note 14	(52 273)	(42 859)
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en début de période	+ Note 14	404 427	214 330
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en fin de période	- Note 14	(196 283)	(404 427)
- C.N.S.S en début de période	+ Note 14	96 125	66 977
- C.N.S.S en fin de période	- Note 14	(129 065)	(96 125)
- CAVIS en début de période	+ Note 14	10 792	7 952
- CAVIS en fin de période	- Note 14	(14 779)	(10 792)
- Personnel, charges sociales sur congés à payer début de période	+ Note 14	4 202	3 499
- Personnel, charges sociales sur congés à payer fin de période	- Note 14	(4 770)	(4 202)
- Diverses Charges à payer en début de période	+ Note 14	138 801	117 115
- Diverses Charges à payer en fin de période	- Note 14	(269 997)	(138 801)
- Prêts accordés au personnel au cours de l'exercice	+	200 600	232 900
- Remboursements sur prêts au personnel	-	(129 349)	(130 191)
- TVA, payée sur biens et services	+	323 417	354 335
- Charges de personnel	+ Note 19	2 482 939	1 992 433
- Autres charges d'exploitation	+ Note 21	1 667 865	1 750 840
- Impôts et taxes	- Note 21	(249 799)	(256 092)
- Charges à répartir	+ Note 9	14 000	-
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel		4 338 798	3 607 473

MAIRIE DE LAUNAY
Rue de la Vallée - 37100 Launay - Launay - Launay

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
PERIODE CLOUE LE 31 DECEMBRE 2011
(Montants en euros)

NOTE 30 : Intérêts payés

		31 Décembre 2011	31 Décembre 2010
- Frais d'émission d'emprunts	+ Note 9	173 752	390 364
- Intérêts comptabilisés d'avance en début de période	- Note 12	(199 438)	(168 863)
- Intérêts comptabilisés d'avance en fin de période	+ Note 12	246 008	199 438
- Etat, retenues sur revenus des capitaux en début de période	+ Note 14	1 825	-
- Etat, retenues sur revenus des capitaux en fin de période	- Note 14	(543)	(1 825)
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en début de période	+ Note 12	1 910 430	1 090 658
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en fin de période	- Note 12	(1 334 988)	(1 910 430)
- Intérêts courus sur emprunts bancaires début de période	+ Note 12	86 562	56 124
- Intérêts courus sur emprunts bancaires fin de période	- Note 12	(262 436)	(86 562)
- Intérêts courus sur certificat de leasing en début de période	+ Note 12	276 278	99 836
- Intérêts courus sur certificat de leasing en fin de période	- Note 12	(359 480)	(276 278)
- Intérêts et charges assimilées	+ Note 17	12 563 828	9 626 159
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	- Note 17	(277 515)	(224 679)
<u>Intérêts payés</u>		<u>12 824 285</u>	<u>8 793 942</u>

NOTE 31 : Impôts payés

		31 Décembre 2011	31 Décembre 2010
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider début de période	+ Note 14	15 932	446 411
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider fin de période	- Note 14	-	(15 932)
- Etat, report d'impôts début de période	- Note 9	-	-
- Etat, report d'impôts fin de période	+ Note 9	64 182	-
- Etat, autres impôts et taxes à payer en début de période	+ Note 14	10 179	16 427
- Etat, autres impôts et taxes à payer en fin de période	- Note 14	(23 770)	(10 179)
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges en début de période	+ Note 14	738	615
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges en fin de période	- Note 14	(838)	(738)
- Impôts et taxes	+ Note 21	249 799	256 092
- Impôts sur les bénéfices	+ Note 26	439 691	565 408
<u>Impôts payés</u>		<u>755 914</u>	<u>1 258 103</u>

NOTE 32 : Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles

		31 Décembre 2011	31 Décembre 2010
- Investissements en Immobilisations incorporelles	+ Note 8	40 520	44 713
- Investissements en Immobilisations corporelles	+ Note 8	768 582	528 487
- Fournisseurs d'immobilisation en début de période	+ Note 13	11 500	11 500
- Fournisseurs d'immobilisation en fin de période	- Note 13	(11 500)	(11 500)
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>		<u>809 102</u>	<u>573 200</u>

HAUTEALPES
Rue de la Vallée - Immeuble T4 - Les Eyzies de Guyon

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
PERIODE CLOTE LE 31 DECEMBRE 2011
(Montants en euros)

NOTE 33 : Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles

		<u>31 Décembre 2011</u>	<u>31 Décembre 2010</u>
- Cessions d'immobilisations corporelles	+ Note 8	12 417	1 267
- Produits nets sur cessions d'immobilisations, autres que destinées à la location	+ Note 25	11 865	20 000
<u>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>		<u>24 282</u>	<u>21 267</u>

NOTE 34 : Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières

		<u>31 Décembre 2011</u>	<u>31 Décembre 2010</u>
- Titres de participation acquis au cours de l'exercice	+ Note 7	-	254 600
- Titres immobilisés acquis au cours de l'exercice	+ Note 7	-	1 966 667
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières</u>		<u>-</u>	<u>2 221 267</u>

NOTE 35 : Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières

		<u>31 Décembre 2011</u>	<u>31 Décembre 2010</u>
- Titres immobilisés cédés au cours de l'exercice	+ Note 7	-	300 000
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières</u>		<u>-</u>	<u>300 000</u>

NOTE 36 : Dividendes et autres distributions

		<u>31 Décembre 2011</u>	<u>31 Décembre 2010</u>
- Dividendes	+ Note 15	1 000 000	1 000 000
<u>Dividendes et autres distributions</u>		<u>1 000 000</u>	<u>1 000 000</u>

MAIRIE DE LAUNAY
Rue de la Vallée - 37100 Launay - Launay - Launay

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
PERIODE CLOTE LE 31 DECEMBRE 2011
(Montants en euros)

NOTE 37 : Autres flux de trésorerie

		31 Décembre 2011	31 Décembre 2010
- Produits à recevoir des tiers en début de période	+ Note 9	-	17 841
- Produits à recevoir des tiers en fin de période	- Note 9	(185 912)	-
- Autres comptes débiteurs en début de période	+ Note 9	20 486	9 251
- Autres comptes débiteurs en fin de période	- Note 9	(9 359)	(20 486)
- Placements en début de période	+ Note 6	2 942 286	1 539 638
- Placements en fin de période	- Note 6	(192 476)	(2 942 286)
- Autres comptes créditeurs en début de période	- Note 14	(3 886)	(1 290)
- Autres comptes créditeurs en fin de période	+ Note 14	2 677	3 886
- Prestataires assurances en début de période	- Note 14	(5 639)	(4 773)
- Prestataires assurances en fin de période	+ Note 14	212 649	5 639
- Produits des placements (hors plus values de cessions)	+ Note 18	448 874	868 963
- Moins values sur cessions titres cotés	- Note 18	(682 772)	-
- Produits des comptes créditeurs	+ Note 18	38 087	27 791
- Autres gains ordinaires	+ Note 25	1 361	654
- Autres pertes ordinaires	- Note 24	(1 316)	(1 616)
		2 585 061	(496 786)

HANNIBAL LEASE

Rue du Lac Malaren – Les Berges du Lac

**INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES
AUX ETATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011**

Note 38 : Ratio de solvabilité

Les fonds propres nets de la société Hannibal Lease dépassent 8% de son actif pondéré par les quotités de risque prévues par la Banque Centrale.

	Engagements nets	Pondération	Risques encourus
Risques encourus sur la clientèle (Leasing mobilier)	249 079 999		238 995 412
Risques encourus sur la clientèle (Leasing immobilier)	18 286 223		8 506 523
Ajustement pour provision collective			(1 700 000)
Valeurs immobilisées	3 041 827	100%	3 041 827
Portefeuille titres	2 494 855	100%	2 494 855
Autres actifs (Autres que les créances sur l'Etat)	950 198	100%	950 198
Banques, caisses	4 122 911	20%	824 582
TOTAL DES RISQUES ENCOURUS	277 976 014		253 113 397

FONDS PROPRES NETS DE LA SOCIETE

Capital social	+	20 000 000
Réserves	+	3 304 888
Résultats reportés	+	1 016 689
Résultat de l'exercice	+	2 047 565
Distribution prévue	-	(1 000 000)
Charges reportées	-	(479 941)
TOTAL DES FONDS PROPRES NETS DE BASE	A	24 889 181
FONDS PROPRES COMPLEMENTAIRES	B	0
TOTAL DES FONDS PROPRES NETS	A+B	24 889 181
<u>FONDS PROPRES NETS / RISQUES ENCOURUS</u>		9,83%

HANNIBAL LEASE
Rue du Lac Malaren - Les Berges du Lac

31 DECEMBRE 2011

Note 39 : ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A Actifs courants	B1 Actifs nécessitant un suivi particulier	B2 Actifs incertains	B3 Actifs préoccupants	B4 Actifs compromis	
Encours financier	189 661 584	42 460 330	3 312 850	481 164	10 659 188	246 575 115
Contrats en cours de MEF	2 154 613	0	0	0	0	2 154 613
Impayés	940 880	4 079 219	719 018	252 175	8 138 764	14 130 056
Avances reçues	(2 671 895)	(76 467)	0	(531)	(316 226)	(3 065 120)
ENCOURS GLOBAL	190 085 181	46 463 082	4 031 867	732 808	18 481 726	259 794 664
Produits réservés	28 251	112 667	107 629	36 886	997 047	1 282 480
TOTAL BILAN	190 056 931	46 350 415	3 924 239	695 921	17 484 678	258 512 184
Engagements hors bilan sur opérations de leasing	8 671 167	182 870	0	0	0	8 854 038
TOTAL HORS BILAN	8 671 167	182 870	0	0	0	8 854 038
TOTAL ENGAGEMENTS	198 728 098	46 533 285	3 924 239	695 921	17 484 678	267 366 222
Garanties non imputables sur risques encourus	239 202 627	55 216 698	3 747 165	611 873	6 422 619	305 200 983
Provisions sur encours financier	0	0	14 594	13 880	5 374 016	5 402 490
Provisions sur impayés	0	0	88 046	61 329	6 198 689	6 348 064
TOTAL DE LA COUVERTURE	239 202 627	55 216 698	3 849 805	687 082	17 995 324	316 951 537
Leasing immobilier (Décote 50%)	6 634 866	1 815 191	7 334	0	49 132	8 506 523
RISQUES ENCOURUES	192 486 021	44 718 094	3 814 265	620 712	5 862 842	247 501 934

HANNIBAL LEASE
Rue du Lac Malaren - Les Berges du Lac

31 DECEMBRE 2011

Note 39-1: ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE**LEASING MOBILIER**

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A Actifs courants	B1 Actifs nécessitant un suivi particulier	B2 Actifs incertains	B3 Actifs préoccupants	B4 Actifs compromis	
Encours financier	176 146 180	39 007 978	3 311 850	481 164	9 655 766	228 602 938
Contrats en cours de MEF	2 154 613	0	0	0	0	2 154 613
Impayés	903 854	3 895 941	705 229	252 175	7 614 952	13 372 152
Avances reçues	(2 359 322)	(76 467)	0	(531)	(299 031)	(2 735 351)
ENCOURS GLOBAL	176 845 325	42 827 452	4 017 079	732 808	16 971 688	241 394 352
Produits réservés	28 251	107 419	107 509	36 886	888 326	1 168 390
TOTAL BILAN	176 817 075	42 720 033	3 909 570	695 921	16 083 362	240 225 961
Engagements hors bilan sur opérations de leasing	8 671 167	182 870	0	0	0	8 854 038
TOTAL HORS BILAN	8 671 167	182 870	0	0	0	8 854 038
TOTAL ENGAGEMENTS	185 488 242	42 902 903	3 909 570	695 921	16 083 362	249 079 999
Garanties non imputables sur risques encourus	218 929 839	46 182 572	3 602 392	611 873	6 303 479	275 630 156
Provisions sur encours financier	0	0	14 594	13 880	4 474 486	4 502 961
Provisions sur impayés	0	0	88 046	61 329	5 795 165	5 944 539
TOTAL DE LA COUVERTURE	218 929 839	46 182 572	3 705 032	687 082	16 573 130	286 077 656
RISQUES ENCOURUES	185 851 155	42 902 903	3 806 930	620 712	5 813 710	238 995 412

HANNIBAL LEASE
Rue du Lac Malaren - Les Berges du Lac

31 DECEMBRE 2011

Note 39-2 : ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE**LEASING IMMOBILIER**

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A Actifs courants	B1 Actifs nécessitant un suivi particulier	B2 Actifs incertains	B3 Actifs préoccupants	B4 Actifs compromis	
Encours financier	13 515 403	3 452 352	1 000	0	1 003 421	17 972 177
Contrats en cours de MEF	0	0	0	0	0	0
Impayés	37 026	183 278	13 788	0	523 812	757 904
Avances reçues	(312 573)	0	0	0	(17 196)	(329 769)
ENCOURS GLOBAL	13 239 856	3 635 630	14 788	0	1 510 038	18 400 312
Produits réservés	0	5 248	120	0	108 721	114 089
TOTAL BILAN	13 239 856	3 630 382	14 668	0	1 401 317	18 286 223
Engagements hors bilan sur opérations de leasing	0	0	0	0	0	0
TOTAL HORS BILAN	0	0	0	0	0	0
TOTAL ENGAGEMENTS	13 239 856	3 630 382	14 668	0	1 401 317	18 286 223
Garanties non imputables sur risques encourus	20 272 788	9 034 126	144 773	0	119 140	29 570 827
Provisions sur encours financier	0	0	0	0	899 529	899 529
Provisions sur impayés	0	0	0	0	403 524	403 524
TOTAL DE LA COUVERTURE	20 272 788	9 034 126	144 773	0	1 422 193	30 873 880
Leasing immobilier (Décote 50%)	6 634 866	1 815 191	7 334	0	49 132	8 506 523
RISQUES ENCOURUES	6 634 866	1 815 191	7 334	0	49 132	8 506 523

Note 40 : Engagements hors bilan :**I- Engagements donnés**

Les principaux engagements donnés se détaillent comme suit :

Engagements sur intérêts et commissions sur emprunts	17.886.773 DT
Engagements sur opérations de leasing	8.854.038 DT
	<hr/>
Total des engagements donnés	26 740 811 DT

II- Engagements reçus

Les principaux engagements reçus concernent :

- Les hypothèques	876.222 DT
- Les cautions reçues	220.498.057 DT
- Effets escomptés et non échus	52.361 DT
- Les intérêts à échoir sur crédits de leasing	33.137.400 DT
- Valeurs des biens, objet de leasing	304.324.760 DT
	<hr/>
Total des engagements reçus	558 888 800 DT

Note 41 : Informations sur les parties liées :**Engagement Leasing****AMILCA LLD**

Au cours de l'exercice 2011, HL a mis en force 14 contrats au profit de la société « Amilcar LLD », dans laquelle elle détient directement 50,92 % du capital, pour une valeur totale de D : 937 753.

A la clôture de l'exercice, le cumul des contrats mis en force et non échus s'élève à D : 2 215 997.

La marge brute réalisée en 2011 sur ces contrats s'élève à D : 53 771.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2011, à D : 1 499 000.

NIDA SA

Au cours de l'exercice 2011, HL a mis en force un contrat au profit de la société « NIDA SA », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour une valeur totale de D : 131 468.

A la clôture de l'exercice, le cumul des contrats mis en force et non échus s'élève à D : 230 141.

La marge brute réalisée en 2011 sur ces contrats s'élève à D : 6 633.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2011, à D : 172 811.

Hygiène et santé

Le cumul des contrats mis en force antérieurement au profit de la société « Hygiène et santé », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, totalise la somme de D : 17 747.

La marge brute réalisée en 2011 sur ces contrats s'élève à D : 133.

Au 31 décembre 2011, l'encours financier de ces contrats est nul.

Cellcom

Au cours de l'exercice 2011, HL a mis en force 6 contrats au profit de la société « Cellcom », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour une valeur totale de D : 199 519.

A la clôture de l'exercice, le cumul des contrats mis en force et non échus s'élève à D : 364 990.

La marge brute réalisée en 2011 sur ces contrats s'élève à D : 8 961.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2011, à D : 186 792.

AL ATABA Immobilière

Au cours de l'exercice 2011, HL a mis en force un contrat au profit de la société « Al Ataba Immobilière », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour une valeur totale de D : 48 754.

A la clôture de l'exercice, le cumul des contrats mis en force et non échus s'élève à D : 83 374.

La marge brute réalisée en 2011 sur ces contrats s'élève à D : 1 406.

Au 31 décembre 2011, l'encours financier de ces contrats s'élève à D : 43 862.

Société Plastic Tunisie

Le cumul des contrats mis en force antérieurement au profit de la société « Plastic Tunisie », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, totalise la somme de D : 57 049.

La marge brute réalisée en 2011 sur ces contrats s'élève à D : 717.

Au 31 décembre 2011, l'encours financier de ces contrats est nul.

Société Promotion.com.tn

Le cumul des contrats mis en force antérieurement au profit de la société « Promotion.com.tn », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, totalise la somme de D : 75 000.

La marge brute réalisée en 2011 sur ces contrats s'élève à D : 2 558.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2011, à D : 16 429.

Société Financière Tunisienne

Au cours de l'exercice 2011, HL a mis en force un contrat au profit de la société « Financière Tunisienne », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour une valeur totale de D : 400 000.

La marge brute réalisée en 2011 sur le contrat de la société « Financière Tunisienne » s'élève à D : 1 201.

Au 31 décembre 2011, l'encours financier de ce contrat s'élève à D : 400 000.

Convention d'assistance et de conseil

Votre conseil d'administration réuni le 17 mars 2009, a autorisé à posteriori, la convention d'assistance et de conseil conclue avec la société « HERMES CONSEIL » dirigée par Mr Abderrazak BEN AMMAR, administrateur de votre société. Le niveau de rémunération annuelle rattachée à cette convention est plafonné à 50 000 dinars toutes taxes comprises.

La rémunération de cette société s'est élevée en 2011 à D : 24 000 hors taxes, soit D : 26 881 toutes taxes comprises.

Rémunération des dirigeants

Le Président Directeur Général de la HL a bénéficié au titre de l'année 2011 de :

- ✓ Une rémunération brute de D : 180 000 ;
- ✓ La prise en charge des cotisations sociales pour D : 5 687 ;
- ✓ Une voiture de fonction, dont les frais s'y rattachant (amortissements inclus) se sont élevés à D : 5 236.

**RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2011**



Société d'expertise comptable
Inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables
de Tunisie
Immeuble SAADI – Tour CD – 2^{ème} étage –
Appartement 7 & 8 – Menzah IV – 1082 Tunis.
Tél : 70 718 609 - Fax : 70 718 347



Member of



Résidence El Morjen – Avenue Taher Sfar
Menza 9A – 1082 Tunis
Tél : 71 886 120 – Fax : 71 886 166
E-mail : cmraudit@planet.tn

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011

MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE HANNIBAL LEASE

En exécution de la mission de co-commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur le contrôle des états financiers de la société **HANNIBAL LEASE** arrêtés au 31 décembre 2011, tels qu'annexés au présent rapport, et faisant apparaître un total Bilan de D : 258.558.994 et un bénéfice net de D : 2.047.565, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

I- Rapport sur les états financiers :

1- Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la société **HANNIBAL LEASE**, comprenant le bilan au 31 décembre 2011, ainsi que l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité du Conseil d'Administration dans l'établissement et la présentation des états financiers :

2- Le Conseil d'Administration de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des commissaires aux comptes :

3- Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

4- Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion :

5- A notre avis, les états financiers de la société **HANNIBAL LEASE**, annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2011, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

II- Paragraphe d'observation :

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons l'attention sur la note 3-3-10 aux états financiers, qui précise que par rapport à l'exercice 2010, les états financiers de 2011 traduisent des changements de méthodes en matière de classification des actifs et de couverture des risques.

En effet, et jusqu'à la clôture de l'exercice 2010, seules les règles édictées en la matière par la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991, étaient applicables.

En 2011 et suite aux événements qu'a connus le pays lors de la période post révolution, ces règles ont été adaptées et ce, à travers la circulaire n° 2011-04 du 12 avril 2011 relative aux mesures conjoncturelles de soutien aux entreprises économiques affectées par les retombées des événements survenus, et la circulaire n° 2012-02 du 11 janvier 2012 complétée par la note aux établissements de crédit n° 2012-08 du 2 mars 2012, relatives à l'évaluation des engagements dans le cadre desdites mesures.

En application des nouvelles dispositions, une provision collective d'un montant de D : 1.700.000, a été constituée par prélèvement sur les résultats de l'exercice, pour couvrir les risques latents sur l'ensemble de ces actifs.

L'adoption des nouvelles règles et notamment du principe de provisionnement collectif, a eu pour effet de d'augmenter les provisions en couverture des risques sur la clientèle de D : 1.496.319 et par la même d'affecter le résultat de l'exercice d'égale montant.

III- Rapport sur les vérifications et informations spécifiques :

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

1- En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 1^{er}) du code des sociétés commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

2- En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 2) du code des sociétés commerciales et de l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé à l'appréciation de l'efficacité du système de contrôle interne et nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

3- En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et n'avons pas d'observations à formuler sur la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société eu égard à la réglementation en vigueur.

Tunis, le 30 avril 2012

Les Commissaires aux Comptes

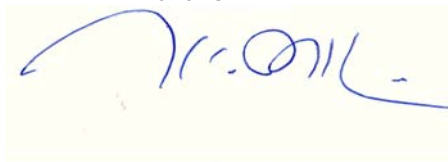
DELTA CONSULT

Karim DEROUICHE



C.M.R AUDIT

Mehdi SELLAMI





Société d'expertise comptable
Inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables
de Tunisie
Immeuble SAADI – Tour CD – 2^{ème} étage –
Appartement 7 & 8 – Menzah IV – 1082 Tunis.
Tél : 70 718 609 - Fax : 70 718 347



Member of



Résidence El Morjen – Avenue Taher Sfar
Menza 9A – 1082 Tunis
Tél : 71 886 120 – Fax : 71 886 166
E-mail : cmraudit@planet.tn

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011

MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE HANNIBAL LEASE

En application des dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001, relative aux établissements de crédit et des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales, nous avons l'honneur de vous donner à travers le présent rapport toutes les indications relatives à la conclusion et à l'exécution de conventions régies par les dispositions précitées.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations. Il ne nous appartient pas en conséquence, de rechercher spécifiquement l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

1- Votre conseil d'administration réuni le 17 mars 2009, a autorisé à postériori, la convention d'assistance et de conseil conclue avec la société « HERMES CONSEIL » dirigée par Mr Abderrazak BEN AMMAR, administrateur de votre société. Le niveau de rémunération annuelle rattachée à cette convention est plafonné à 50 000 dinars toutes taxes comprises.

La rémunération de cette société s'est élevée en 2011 à D : 24.000 hors taxes, soit D : 26.881 toutes taxes comprises.

2- Votre conseil d'administration réuni le 06 avril 2010, a nommé Mr Mohamed Hechmi DJILANI en qualité de Président Directeur Général de la société.

Sa rémunération brute annuelle a été fixée à D : 180.000 et ce, à compter du premier janvier 2010. En outre, il a été autorisé à bénéficier de tous les avantages en nature liés à sa fonction.

Le Président Directeur Général a bénéficié au titre de l'année 2011, d'une rémunération brute de D : 180.000 et de la prise en charge des cotisations sociales pour D : 5.687.

Aussi, la société a mis à sa disposition une voiture de fonction, dont les frais s'y rattachant (amortissement inclus) se sont élevés en 2011 à D : 5.236

Par ailleurs et de notre côté, nous n'avons pas relevé au cours de nos investigations d'autres opérations entrant dans le cadre des dispositions des articles précités.

Tunis, le 30 avril 2012

Les Commissaires aux Comptes

DELTA CONSULT

Karim DEROUICHE



C.M.R AUDIT

Mehdi SELLAMI

